

Habilitation Électrique Tronc Commun

BS + BE Manœuvre



DURÉE
14 heures



EFFECTIF
Jusqu'à 10 pers.



VALIDITÉ
3 ans



PRÉREQUIS
Compréhension orale
et écrite du français



PUBLIC VISÉ
Salarié du public
ou du privé



Objectifs

Connaître les dangers de l'électricité et être capable d'analyser le risque électrique dans son activité.
Réaliser une manœuvre en respect des normes, des recommandations et des instructions.

Programme

Tronc Commun

- Distribuer les grandeurs électriques, telles que courant, tension, résistance, puissance, alternatif et continu...
- Énoncer les effets du courant électrique sur le corps humain : mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlure...
- Donner les noms et les limites des différents domaines de tension
- Citer les zones d'environnement et donner leurs limites
- Décrire le principe d'une habilitation
- Donner la définition des symboles d'habilitation
- Lister les prescriptions associées aux zones de travail
- Citer les équipements de protection collective et leur fonction
- Énoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation
- des matériels et outillages utilisés dans l'environnement
- Décrire la conduite à tenir en cas d'accident corporel et d'incendie dans un environnement électrique
-

Habilitation BS

Citer les limites de l'habilitation BS
Nommer les informations à échanger ou transmettre au chargé d'exploitation électrique
Citer les EPI et leurs limites d'utilisation
Décrire les mesures de prévention à observer en intervention
Lister les mesures de prévention à observer lors d'une intervention
Lister et connaître le contenu des documents applicables dans le cadre des interventions de remplacement et de raccordement
Énoncer la procédure de remplacement
Énoncer la procédure de raccordement

Habilitation BE Manœuvre

Reconnaître les matériels électriques des domaines de tension BT et TBT dans leur environnement
Les limites de l'habilitation BE Manœuvre
Les instructions de sécurité spécifiques aux manœuvres

Organisation



Méthodes pédagogiques
Démonstrations, mises en situation, outils multimédias



Évaluation
Continue
QCU et phases applicatives



Apprenant
Participation active
Réponse individuelle aux QCU
Participation aux phases applicatives
Validation d'une épreuve pratique

Cadre légal



Réglementation
Art. R. 4544-59, 10, 11 - Art. R. 4226-9 du Code du Travail
Norme UTE C 18-510 A2



Intervenant
Formateur non électricien



Accessibilité
Accessible aux personnes en situation de handicap



Modalité d'accès
À l'initiative de l'employeur ou à la demande du salarié